

EXAMEN SEMESTRIEL – SESSION NORMALE 2020 (3 heures)

L'étudiant répondra obligatoirement aux questions suivantes :

- 1- Qu'est-ce que le droit ? (05 points) (Cf. Question 1 de la SN 2021, de la SN 2019...)
- 2- Après avoir défini la règle de droit, donnez-en ses caractéristiques (05 points) (Quest. 2 - SN 2019 pour volet 2)
- 3- Citez et définissez toutes les sources du droit camerounais ? (05 points)
- 4- Quelles sont les institutions traditionnelles chargées de dire le droit au Cameroun ? (05 points) (Quest. 5-SR 2020)